

# Territoires et Cinéma

►► Mars-Avril 2025 ◄◄

## UNE CONVALESCENCE PROLONGÉE

C'est quelque peu la situation de la fréquentation des salles dans un contexte général morose qui décourage tous ceux qui, du chef du gouvernement jusqu'à l'exploitant de base, cherchent à équilibrer leur budget. Comparons les résultats des mois de mars de ces dernières années. En mars 2020 : 15,19 millions d'entrées. En mars 2023 : 15,76 millions d'entrées. Et même en mars 2022, à compter dans les « années Covid » : 13,29 millions d'entrées. Et cette année en mars 2025 : 13,11 millions d'entrées. Dans ce contexte difficile, un seul résultat encourageant, celui du Printemps du Cinéma qui était attendu avec impatience, car les résultats de 2023 avaient été des plus mauvais. Ce Printemps 2025 en revanche a atteint les 2,23 millions d'entrées. Reste à espérer que la Fête du Cinéma - qui se tiendra du 29 juin au 02 juillet 2025 - va connaître les même succès et marquer ainsi le retour à une meilleure fréquentation et qu'alors nous reviendrons en 2025 à un retour significatif dès juillet dans les salles pour retrouver progressivement les chiffres de l'avant Covid. On pourra même peut-être encore faire mieux, espérons-le.

## ★★ AUDITION DE GAETAN BRUEL, PRESIDENT DU CNC, PAR LE SÉNAT ★★



PHOTO ISSUE DE LA VIDEO DE L'AUDITION SUR LE SITE DU SENAT



Le Président du CNC Gaëtan Bruel a été entendu au Sénat par la Commission culture, éducation, communication et sport. Cette commission est présidée par Laurent Lafon Sénateur du Val-de-Marne. Le thème retenu en était : « QUELS DEFIS POUR LE CNC ? ». L'intégralité de cette intervention figure sur le site du CNC. Vous trouverez dans ce bulletin la reproduction de l'introduction, ainsi que celle de la conclusion :

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, Je vous remercie de cette invitation et suis très heureux de cette première opportunité d'échanger avec vous sur les enjeux, nombreux, qui sont ceux du CNC dans le contexte actuel.

Dans ce contexte, il n'est pas inutile de rappeler que le CNC est né en 1946, juste après les fameux accords Blum-Byrnes. Ces accords prévoient qu'en contrepartie d'un prêt financier pour la reconstruction de la France, les Etats-Unis auraient le champ libre pour exporter leurs films en France (avec alors un stock de 4000 films inédits, tournés pendant la guerre). Le cinéma français avait failli disparaître, submergé, mais c'est justement dans cette adversité, que la France a inventé l'un des modèles les plus ingénieux au monde de soutien au cinéma et à la création audiovisuelle.

Près de 80 ans après, où en sommes-nous ?



Les chiffres 2024 apportent des éléments de réponse instructifs. Avec 181,3M d'entrées, en progression d'1 million par rapport à 2023, la France confirme tout d'abord qu'elle fait la meilleure reprise post-COVID de tous les pays comparables, Etats-Unis compris. Cette performance, unique au monde, est tirée par le cinéma français. Avec une part de marché de nos films au box-office qui s'établit à 44,4%, avec aussi 3 films français dans le top 5 (du jamais vu depuis 2011), nous apportons la meilleure réponse à ceux qui disent encore que notre modèle produit des films qui ne font pas se déplacer les gens en salle. Ces 2 indicateurs combinés suffisent à montrer combien le cinéma en France est résilient, inventif, puissant. Combien la réussite de notre modèle est globale. »

*suite page suivante - Intégralité de l'intervention sur :*

[https://www.cnc.fr/professionnels/quels-defis-pour-le-cnc---intervention-de-gaetan-bruel-president-du-cnc-au-senat\\_2370187](https://www.cnc.fr/professionnels/quels-defis-pour-le-cnc---intervention-de-gaetan-bruel-president-du-cnc-au-senat_2370187)

Le Président du CNC a ensuite abordé « cinq évolutions rapides et fortes, cinq “ruptures” »

• (...) **D'ABORD, UNE RUPTURE CULTURELLE, AVEC UNE BASCULE DES AUDIENCES VERS LES PLATE-FORMES SOCIALES.** Longtemps, et encore tout récemment avec le COVID, on s'est inquiété de voir la salle de cinéma disparaître pour de bon. Elle est revenue avec force, tout particulièrement en France, et nous pouvons faire le pari qu'elle sera toujours là, comme expérience distinctive, comme expérience collective, immersive, unique. En tout cas, c'est ainsi que nous l'aimons, et que nous la défendons ardemment. (...)

• **ENSUITE, UNE RUPTURE TECHNOLOGIQUE, CELLE DE L'IA GENERATIVE.** L'histoire de l'image animée n'en est pas à sa première rupture technologique, mais l'onde de choc de celle-ci est d'ores et déjà massive, car elle impacte tous les aspects à la fois du processus créatif mais aussi de sa valorisation - ou de son invisibilisation. (...)

• **TROISIEMEMENT, UNE RUPTURE SOCIETALE**, avec la demande très claire, de la part de ceux qui vont voir les films, de la part de toute la société, que le cinéma assume enfin pleinement la mission d'exemplarité, qu'on lui a du reste toujours reconnue. Le cinéma a toujours eu la mission d'inspirer, mais il s'en est trop souvent acquitté, par le passé, au prix de contradictions que plus personne ne tolère. (...)

• **4EME RUPTURE, UNE RUPTURE TERRITORIALE - OU POUR ETRE PLUS PRECIS, UN RISQUE DE RUPTURE TERRITORIALE.** Il n'y a sans doute pas de plus grande question pour nos politiques culturelles aujourd'hui que l'articulation entre l'Etat et les collectivités territoriales. Dans le domaine du cinéma et de la création audiovisuelle, la situation est moins préoccupante que dans d'autres secteurs culturels. (...)

• **5EME ET DERNIERE RUPTURE, UNE RUPTURE GEOPOLITIQUE, AVEC LES ECHOS QUE NOUS AVONS D'UNE POSSIBLE OFFENSIVE AMERICAINE CONTRE NOTRE MODELE.** (...) Quand il est dit que le modèle européen est « pénalisant » et « déloyal » pour les acteurs américains (ce sont les termes de leurs derniers échanges de courriers avec la Maison blanche), il faut rappeler que ce modèle est le moteur d'un marché qu'ils dominent largement. Ils sont les premiers à en bénéficier. La France en particulier est un marché où les films américains surperforment. Il faut donc rappeler, avec le calme des vieilles troupes, la vocation de notre régulation (...)

Puis, le Président Bruel conclu en disant :

« En tout cas, il demeure une grande incertitude dans ce nouveau contexte international, qui nous oblige à clarifier nos priorités. Pour le CNC, elles sont claires : continuer de renforcer nos liens avec les Américains si l'opportunité s'en présente mais se préparer aussi à toutes les hypothèses ; accélérer la structuration d'une Europe du cinéma et de la création audiovisuelle, sur la base d'échanges bilatéraux qui ont été particulièrement nourris ces dernières semaines et dans le cadre des EFAD, l'association des CNC européens, aussi bien sûr en lien avec la Commission et le Parlement européens ; par ailleurs, être à l'écoute de nouvelles opportunités ailleurs dans le monde. Voilà les cinq ruptures que je trouve, en tout cas l'analyse que j'en fais, en arrivant au CNC. Face à ces ruptures qui sont autant de défis et d'opportunités, le CNC a un rôle évident à jouer. Un rôle financier, un rôle réglementaire, un rôle de réflexion et d'orientation aussi, pour objectiver les tendances, organiser les discussions, identifier des solutions, et trouver des compromis pour avancer ensemble. »



Au cours de son intervention, Gaëtan Bruel est intervenu notamment sur deux sujets sur lesquels vous trouverez des informations ci-contre :

• LA MISSION SUR L'EDUCATION AUX IMAGES :

« (...) Une telle évolution invite à prendre beaucoup plus au sérieux que nous ne l'avons fait jusqu'à présent la question de l'éducation aux images - objet de la mission en cours d'Edouard Geffray. »

• LA QUESTION DES VIOLENCE ET HARCELEMENTS SEXISTES ET SEXUELS - VHSS

(...) *Oui, les conditions dans lesquelles les œuvres sont produites importent. Et quand on aime le cinéma, quand on croit dans son pouvoir de rendre meilleur, il y a comme un mouvement de recul, et même de rejet, devant la révélation de comportements d'un autre temps. Si nous n'entendons pas cela, nous risquons juste d'encourager la désaffection pour le cinéma.* Cela, il faut le dire très simplement, nettement, et il faut en même temps reconnaître l'important chemin parcouru par le secteur ces dernières années. S'agissant du CNC, la réaction a été rapide et forte : chacun salue aujourd'hui la conditionnalité des aides, qui a déjà permis de former plus de 6750 mandataires sociaux, producteurs, exploitants et distributeurs soit 100% des professionnels actifs depuis 4 ans ; mais aussi, depuis janvier, déjà 5000 professionnels sur les tournages. Un chemin reste à parcourir – nous sommes d'ailleurs en train de mettre en place une sensibilisation ambitieuse dans l'ensemble des écoles – et c'est également dans cette perspective que les conclusions de la commission d'enquête sont importantes.

## Ma classe au cinéma

Comme indiqué dans la page précédente, le Président du CNC est revenu lors de son audition au Sénat sur la mission consacrée à l'Education aux Images.

Voici ce que le CNC a publié sur son site à ce propos :

### LANCEMENT D'UNE MISSION SUR L'EDUCATION AUX IMAGES ET LA MODERNISATION DU DISPOSITIF «MA CLASSE AU CINEMA» CONFIEE A EDOUARD GEFFRAY

« Créé il y a plus de 30 ans et porté par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), Ma Classe au cinéma est le dispositif d'éducation aux images en temps scolaire le plus massif, qui s'étend de la maternelle au lycée. Chaque année, il permet à près de 2 millions d'élèves de découvrir une grande diversité de films, avec un accompagnement pédagogique de leurs enseignants. Face aux évolutions des pratiques pédagogiques (nouvelles modalités de formation et de remplacement des enseignants) et aux difficultés de financement par les collectivités territoriales, Mme Elisabeth Borne, ministre d'Etat, ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et Mme Rachida Dati, ministre de la Culture, ont confié une mission à M. Édouard Geffray, Conseiller d'Etat et ancien Directeur général de l'enseignement scolaire.

Cette mission vise à revoir les modalités d'organisation et de mise en œuvre de Ma Classe au Cinéma et, plus largement, à repenser le modèle d'éducation aux images en temps scolaire.

Dans ce cadre, la mission d'Edouard Geffray portera notamment sur :

- L'adaptation des formations aux nouveaux impératifs pédagogiques,
- Les leviers pour renforcer l'attractivité du programme auprès des enseignants,
- L'intégration du dispositif et plus largement la place du cinéma et de l'image animée dans le socle commun des enseignements et la formation initiale des enseignants,
- Les conditions de financement et d'organisation du dispositif.

Édouard Geffray mènera cette mission en concertation avec l'ensemble des parties prenantes : partenaires nationaux et locaux, collectivités territoriales, acteurs culturels, organisations professionnelles du secteur et administrations des ministères concernés.

« Le choix d'Édouard Geffray s'impose comme un atout déterminant pour la réussite cette mission. Son expertise approfondie de l'Éducation nationale, son engagement pour l'éducation artistique et culturelle et son indépendance d'esprit garantissent une approche pragmatique et opérationnelle, à même d'apporter des solutions concrètes et rapidement déployables », déclare Gaëtan Bruel, Président du CNC.

La remise du rapport est attendue en avril 2025.

La lettre de mission est disponible ici :

<https://www.cnc.fr/documents/36995/2323149/Lettre+de+mission+ma+classe+au+cin%C3%A9ma.pdf/0798647c-5112-06cd-712c-2fdff98328b3?t=1742225016601>



Début avril a vu la remise du rapport de la Commission d'enquête relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité de l'Assemblée Nationale. Voici simplement quelques extraits de l'avant-propos de la Présidente, tant le rapport est édifiant et terrifiant, et permet une réelle prise de conscience :

« *Le talent : le monde du spectacle est organisé autour de cela. Le talent permet de construire des projets, financer des œuvres, embaucher des équipes, diriger des structures, recevoir des prix, intéresser, émouvoir et séduire des auditeurs, spectateurs, festivaliers... Au fond, le talent permet de faire fonctionner le secteur de la culture, de le façonner par ses choix et ses œuvres.* Que de pouvoir ! Le talent est personnel. Il est propre à chacun, non reproduit, indifférenciable de la personne qui le possède et l'exerce. C'est précisément ce qui rend la personne derrière le talent si singulière. *L'homme et l'artiste ne font donc qu'un. Est-ce au nom de ce talent que tant de réflexions s'imposent quand l'homme se comporte mal ?* Nombreuses ont été les auditions durant lesquelles les personnes se sont interrogées sur la place de la justice, la condamnation et la réhabilitation. Et nous avec. Parfois, le cadre professionnel dans lequel les faits pouvaient s'être déroulés s'est presque effacé derrière ces questionnements sociaux, philosophiques et éthiques. Pourtant, c'est bien sur un cadre de travail que la commission a enquêté aussi bien que sur les à-côtés de la relation de travail, les temps de déplacement, les recrutements, les promotions, les festivals, les cérémonies, les temps de convivialité, etc » (...) La justice pénale nous pousse à toujours considérer l'auteur de faits avec humanité : humanité lors de la sentence ; humanité lors de l'aménagement de la peine ; humanité lors des permissions de sortir ; humanité lors de la libération conditionnelle ; humanité lors de la réinsertion sociale et professionnelle. C'est une philosophie nécessaire pour assurer le vivre-ensemble. *Mais quelle humanité pour les victimes, brisées, silenciées, oubliées, bannies ? (...) cessons de déshumaniser les victimes, mettons en lumière leurs combats.* »

Tous les détails sur la page de la Commission d'enquête :

<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/organes/autres-commissions/commissions-enquete/ce-violences-cinema-audiovisuel-spectacle-mode-publicite>

Sur ce même thème la presse professionnelle a fait part d'une avancée qui mérite d'être saluée :

Les partenaires sociaux de l'audiovisuel \*\*, ont annoncé avoir signé deux avenants à la convention collective « portant sur la protection des mineur.es sur les tournages et la prévention et le signalement des VHSS dans la production audiovisuelle »



\*\*Côté employeur : SATEV, SPECT, SPI, USPA

\*\*Côté syndicat : CGT, CFDT, SNTPCT

L'AFAR - Association Française des Assistants Réaliseurs de fiction, a mis en ligne le détail de ces accords :

<https://www.afar-fiction.com/spip.php?article3554>

# ★★★ DES NOUVELLES DU CINÉMA ★★★

## DES NOMINATIONS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA CST - COMMISSION SUPÉRIEURE TECHNIQUE

Signalons tout d'abord l'élection du nouveau Président André Labbouz qui prendra ses fonctions au 1<sup>er</sup> juillet 2025. D'abord exploitant de salles dans le sud-ouest, il rejoint le groupe Gaumont en 1986 et en devient le Directeur Technique. Parmi les administrateurs, nous félicitons notre Secrétaire Général Ken Legaré, exploitant. Vous retrouverez l'intégralité du CA sur le site de la CST <https://cst.fr/elections-president-2025/>

### UN NOUVEAU CONSEILLER CULTURE ET AUDIOVISUEL

**A MATIGNON** Maxence Langlois-Berthelot est devenu « Conseiller Culture et Audiovisuel, chef de pôle » au Cabinet du Premier Ministre François Bayrou. Il a été rapporteur général des états généraux de l'Information, administrateur général du Musée du Louvre de 2018 à 2021, il est également inspecteur général des finances depuis 2021.

### RELAIS CULTURE EUROPE

Le Film Français annonce l'évolution de Chiara Zappalà. Déjà présente dans l'institution, elle devient responsable MEDIA au sein du bureau français d'Europe Créative. Sa mission : référente pour l'accompagnement des porteurs de projets français relevant du programme Media - aides financières aux structures européennes porteuses de projets transfrontaliers.

## LA CITE DU CINEMA

En février Le Film Français rendait compte des projets à venir de la Cité du Cinéma. Le journal fait part aujourd'hui des trois nominations : • Une direction de la programmation, de la communication, des partenariats et des publics, confiée à Caroline Safir. Un peu de son parcours : distribution chez Warner Bros puis StudioCanal, direction générale de Commune Image à Saint-Ouen-sur-Seine • Une direction commerciale confiée à Olivier Albiges. Parcours long « *notamment dans des sociétés prestataires et des sites événementiels* » • Une direction d'exploitation confiée à Bruno Voltaire. Un peu de son parcours : direction technique de l'Orchestre national de Jazz, exploitation du Carrousel du Louvre, « *une expérience de direction technique et de production de grands événements* »



### DIX ANS ! LES RENCONTRES DU CINÉMA INDÉPENDANT

**DU 17 AU 19 JUIN, A PARIS** « Les bonnes raisons de s'inscrire : • 4 lieux emblématiques : Luxor, Cinéma des Cinéastes, Femis, Méliès Montreuil • Edition anniversaire ! Projections exclusives, line-ups, ateliers, conférences, festivités • Collaboration inédite avec le SCARE, qui tiendra son AG en parallèle des Rencontres • Evénement unique et incontournable dédié à la distribution indépendante et à ses liens avec les salles de cinéma. » • Bonus : séminaire d'ateliers 100% Distribution ouvert à toutes les sociétés de distribution françaises »

### La FNEF, le DIRE et le SDI annoncent leur regroupement en COORDINATION DES ÉDITEURS-DISTRIBUTEURS DE FILMS

« Les éditeurs distributeurs jouent ensuite un rôle indispensable pour faire venir les Français dans les salles de cinéma : des millions de personnes poussent la porte d'un cinéma parce qu'en amont, des éditeurs-distributeurs ont su faire parler d'un film, ont investi dans sa communication et ont ainsi créé le désir. Dans un monde où l'offre audiovisuelle sur petit écran est foisonnante, le cinéma a besoin du travail des éditeurs-distributeurs de films. Pourtant, l'édition-distribution demeure un métier trop peu mis en lumière, souvent oublié des discours officiels. La FNEF, le DIRE et le SDI ont par conséquent décidé d'unir leurs efforts en se regroupant pour porter ensemble la voix du secteur dans leurs combats communs. »



### FRANCE TÉLÉVISION, PRIX DU PUBLIC DU COURT MÉTRAGE

A l'occasion de la Fête du Court-Métrage, dont France Télévisions est partenaire, le groupe a lancé son Prix du public pour le court-métrage de l'année. Cette 1<sup>re</sup> édition célèbre le court au féminin et a récompensé le film « *La Confrontation* » réalisé par Marie Abbenanti et Sandy Pujol Latour. Choisi parmi une sélection de films engagés, ce film a remporté le suffrage d'un jury représentatif de 9 membres ayant répondu à l'appel à candidature sur site France.tv & vous.

### AVIS A LA POPULATON CINÉPHILE : LA CINÉMATHÈQUE DE TOULOUSE CONSULTE !

Elle lance un sondage que vous pourrez retrouver via leur compte Facebook

<https://www.facebook.com/cinemateqtlse/> ou grâce au lien suivant :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd87bQ4NgRN8Z7c-xGmPFTdqEntx9SRD1BeiASwgNEQ3PpR\\_A/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd87bQ4NgRN8Z7c-xGmPFTdqEntx9SRD1BeiASwgNEQ3PpR_A/viewform)

VOTRE AVIS SUR LA CINÉMATHÈQUE DE TOULOUSE

« Afin de préparer au mieux la réouverture de la Cinémathèque de Toulouse en 2026, nous avons mis en place une étude des publics sous la forme d'un court questionnaire. Votre avis nous est précieux, il nous permettra de mieux comprendre vos attentes en termes d'abonnement et de tarifs et d'améliorer nos services pour la nouvelle Cinémathèque ! »

PHOTOS : geneawiki.com

